

[Signature d'un accord sur l'emploi des travailleurs handicapés en intérim](#) [1]

Le Gouvernement entend faciliter l'accès au marché du travail des travailleurs handicapés sous toutes ses formes, dans le cadre de la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel ». Sophie CLUZEL, secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargée des personnes handicapées, a signé, le 21 septembre 2018, un engagement avec Prism'emploi afin de favoriser l'insertion dans l'emploi des travailleurs handicapés via le secteur du travail temporaire.

[En savoir plus \(Secrétariat d'État auprès du Premier ministre chargé des personnes handicapées\)](#) [2]

Liens

[1] <http://communication.inshea.fr/fr/content/signature-d%E2%80%99un-accord-sur-l%E2%80%99emploi-des-travailleurs-handicap%C3%A9s-en-int%C3%A9rim>

[2] <https://handicap.gouv.fr/presse/communiqués-de-presse/article/signature-d-un-accord-sur-l-emploi-des-travailleurs-handicapés-en-interim>